

ÉTABLISSEMENT



SICTIAM (06)
Les Oréades
125 rue des Amandiers -
CS70257
06905 Sophia Antipolis Cedex

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : SICTIAM (06).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: REALISATION D'AUDITS ENERGETIQUES ET DE DIAGNOSTICS DE PERFORMANCES ENERGETIQUES (2 LOTS).
Description: La présente consultation a pour objet la réalisation d'audits énergétiques et de diagnostics de performances énergétiques (2 lots) pour les besoins des adhérents et des structures conventionnées du SICTIAM. La description détaillée des prestations est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de chaque lot.
Identifiant interne: 2026-AFFAIRE-10.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.
Principales caractéristiques de la procédure: L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-16, R.2161-3 2°, R.2161-4, R.2161-5, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative)..

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 71314200. 79212000. 71314300. 71315400.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.
Ville: SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.
Code postal: 06905.
Code NUTS: FRL03.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Les critères, sous-critères de sélection des offres, ainsi que leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC). Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Les autres plis, précédemment déposés par le candidat, seront rejetés sans avoir été ouverts. Le SICTIAM ne prendra donc pas connaissance du contenu de ces plis. Toute modification de l'offre du candidat doit en conséquence donner lieu à une nouvelle transmission de l'intégralité de l'offre comprenant la ou les modifications. Les pièces à fournir au titre de l'offre sont indiquées à l'article 4.6 du Règlement de la Consultation (RC). Le Budget du SICTIAM financera les dépenses afférentes au marché. Le présent marché est susceptible de bénéficier d'un financement dans le cadre du programme ACTEE+ de la FNCCR, au titre du Fonds CHÈNE, financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Dans le cas où le bon de commande est supérieur à 50 000 euros hors taxes et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande. Le marché ne prévoit pas de cautionnement ni de retenue de garantie..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: Lot1-2026-AFFAIRE-10.

Titre: Audits énergétiques des bâtiments publics.

Description: Le présent lot a pour objet la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments publics pour les besoins des adhérents et des structures conventionnées du SICTIAM.

La description détaillée des prestations est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du lot 1.

Le contrat est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du titulaire.

Les modalités détaillées de l'accord-cadre sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Le montant maximum des commandes pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre, reconductions comprises, est de 1 000 000 euros hors taxes.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71314200. 79212000. 71314300.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.

Ville: SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.

Code Postal: 06905.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 16/10/2026.

Date de Fin: 15/10/2030.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1000000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1000000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Prix : Les sous-critères et la méthode de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC)..

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Nom : Valeur Technique.

Description : Valeur technique : Les sous-critères et la méthode de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC)..

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 24/08/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévue aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passage de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SICTIAM (06)

Organisation qui traite les offres : SICTIAM (06)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: Lot2-2026-AFFAIRE-10.

Titre: Diagnostics de performance énergétique des bâtiments publics.

Description: Le présent lot a pour objet la réalisation de diagnostics de performance énergétique des bâtiments publics pour les besoins des adhérents et des structures conventionnées du SICTIAM.

La description détaillée des prestations est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du lot 2.

Le contrat est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commande sur la base des prix définis dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) du titulaire.

Les modalités détaillées de l'accord-cadre sont précisées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Le montant maximum des commandes pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre, reconductions comprises, est de 100 000 euros hors taxes.

Les prestations du Lot 2 devront obligatoirement être réalisées par des diagnostiqueurs disposant des certifications réglementaires en cours de validité suivantes :

- Certification « DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation »

-Et Certification « DPE individuel »

Le titulaire fournira obligatoirement dans son offre ces certifications.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 71315400.

Options : L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès de l'entrepreneur, comme décrit ici: En application de l'article R.2122-7 Code de la commande publique, pour la réalisation de prestations similaires à celles qui ont été confiées au titulaire du présent marché passé après mise en concurrence, l'acheteur peut recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés de services peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché..

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.

Ville: SOPHIA-ANTIPOLIS CEDEX.
Code Postal: 06905.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 16/10/2026.
Date de Fin: 15/10/2030.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification, pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 100000 EUR.
Valeur maximale de l'accord-cadre: 100000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises
Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.
Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Prix : Les sous-critères et la méthode de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC)..

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Nom : Valeur Technique.

Description : Valeur technique : Les sous-critères et la méthode de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC)..

Pondération (points, valeur exacte) : 50

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 24/08/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence
Nombre maximum de participants : 1.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en oeuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en oeuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SICTIAM (06)

Organisation qui traite les offres : SICTIAM (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SICTIAM (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 25060187900076.

Adresse postale : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.

Adresse postale : Le siège administratif du SICTIAM : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.

Ville : Sophia Antipolis Cedex.

Code postal : 06905.

Pays : FRANCE.

Point de contact: Service de la Commande Publique.

Adresse électronique: marches@sictiam.fr.

Téléphone: +33 492969292.

Télécopieur: +33 492969296.

Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>.

Profil de l'acheteur: <https://www.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.

Département : Alpes-Maritimes.

Adresse postale : 18 avenue des fleurs.

Ville : NICE CEDEX 1.

Code postal : 06050.

Pays : FRANCE.

Point de contact: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Téléphone: +33 489978600.

Télécopieur: +33 493557831.

Adresse internet: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.

Url d'échange d'informations: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :0d8a315e-afae-48a3-a6d0-4b37704c569e

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 25/06/2026 à 16:57.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.